



# Les Granges Richard

## INCONTOURNABLE L'ORATOIRE DE NOTRE-DAME DAMES NEIGES

Cette petite construction, datant de 1863, est formée d'un bloc de pierre (à l'intérieur duquel se trouve une statue de la Vierge), dominé par une croix.

Une inscription, en partie effacée, est également gravée sur l'oratoire, dont l'origine est sujette à légendes. Selon certains, cet édifice aurait été érigé après qu'un

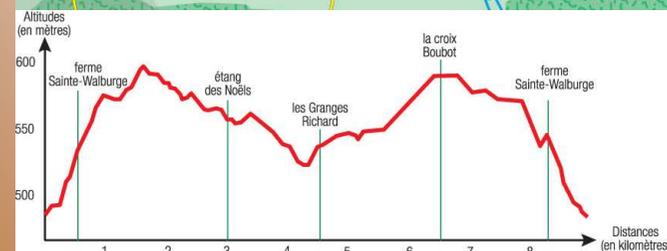
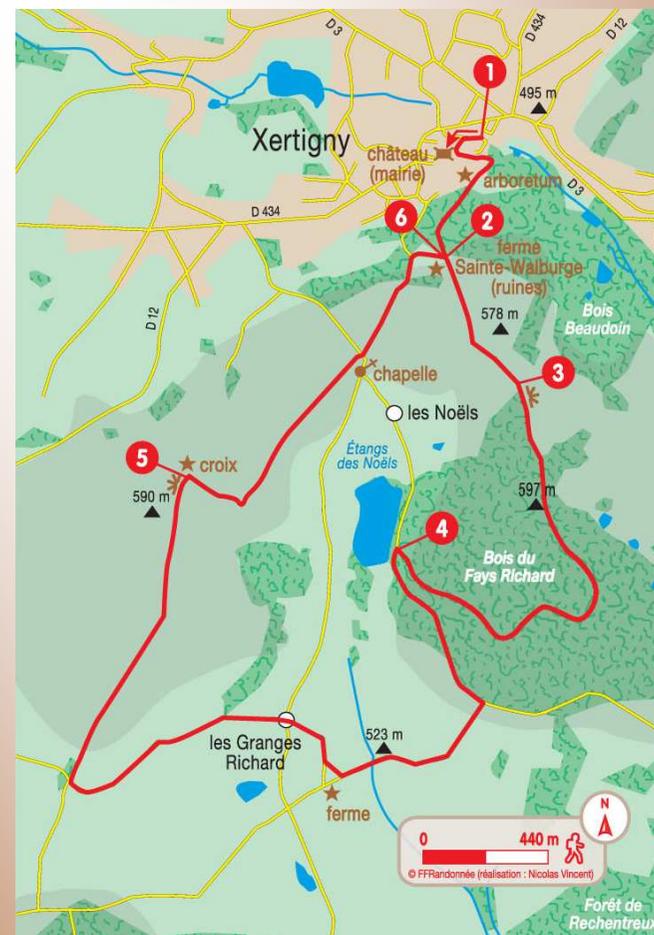
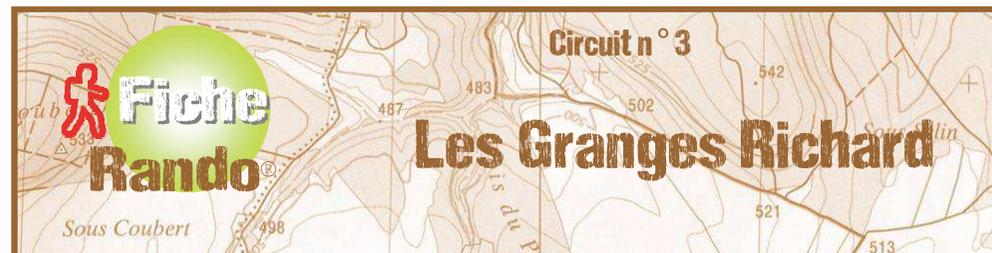


homme se soit égaré dans le secteur au cours d'une tempête de neige. Ayant imploré la Vierge et retrouvé le bon chemin, il aurait fait ériger l'oratoire.

Mais il est également possible que cet édifice résulte de la piété d'une habitante des Granges Richard, nommée Colle, en souvenir de deux enfants victimes d'une épidémie...

Lors de sa réunion du dimanche 4 février 2001, le conseil municipal a décidé l'acquisition de la Vierge des Neiges auprès de M. Gilles ADAM, pour un montant de 50 000 francs et, par ailleurs, il a accepté le versement d'un don de 15 000 F par l'Association «la Bienfaitante», présidée par le Père HENRY, curé de la paroisse, en vue de cette acquisition.

Texte Maison du Tourisme - photo © Mairie de Xertigny





2 H 40  
9 km

## Les Granges Richard



- 1 De la place Michel Bidaud, emprunter la petite route qui mène à la mairie et monter l'escalier à gauche. Emprunter l'allée plantée d'arbres fruitiers (*arboretum*), franchir la passerelle en bois, tourner à droite et longer le mur d'enceinte du parc du château. Au sommet du raidillon après la barrière, prendre le chemin montant à gauche dans la forêt, atteindre les ruines de la ferme sainte Walburge.
- 2 Gagner le plateau par le chemin herbeux montant à gauche (point de vue), laisser l'AVR Notre Dame des Neiges à droite.
- 3 Bifurquer ensuite à droite pour atteindre la lisière du Bois du Fays Richard, l'itinéraire suit le parcours sportif en Forêt.
- 4 Arrivé face à l'étang des Noël, tourner à gauche, suivre la route puis à droite à la première intersection en direction de Granges Richard. Après les Granges Richard quitter la route pour emprunter un chemin carrossable à droite montant jusque la croix du Boubot (*point de vue*).
- 5 Emprunter sur votre droite un chemin herbeux longeant une clôture. Après 150 m, tourner à gauche et poursuivre jusqu'à la chapelle Notre-Dame des Neiges. Franchir l'intersection et continuer tout droit sur la petite route, dans la descente, 50 m après l'antenne téléphonique prendre un chemin à droite pour atteindre les ruines de la ferme Sainte Walburge.
- 6 Au niveau de la source et de la croix, partir à gauche par un chemin herbeux, pénétrer dans le bois, atteindre le mur d'enceinte du parc du château, le longer vers la droite. Franchir le petit pont de bois, emprunter l'allée bordée d'arbres fruitiers (*arboretum*) et descendre l'escalier qui permet de rejoindre la cour du château.



## Les Granges Richard

### INCONTOURNABLE

#### LA CROIX DU BOUBOT

Courte, rustique, elle ressemble un peu à la Croix de Malte.

Elle se situe sur le plateau des Conchets, en bordure d'un chemin qui était autrefois celui qui conduisait de Xertigny à Saint-Loup sur Semouse.

On peut lire :

*PSD DCD*

*Ici est décédé Alexis E col...  
(Colporteur ?)*

*De la commune de Xertigny*

*Le ... avril 1807 (ou 1801)*

*Priez Dieu pour son âme 1830* (entre 18 et 30 = un cœur)

Sur le bras vertical, une croix gravée (récente).

Sur la partie basse, un double trait en croix avec des initiales, d'un côté un V, de l'autre un AA.

Revenant de la foire ce colporteur aurait été attaqué par un jeune qui en voulait à son argent. Le coup porté lui fut fatal. Pour camoufler son meurtre le jeune homme glissa le corps du malheureux derrière les pattes du cheval, en arrière de la limonière du chariot. Le cheval ne piétina pas le corps du maître.

Les gendarmes arrêterent un peu plus tard un récidiviste de la Chapelle aux Bois.

*Extrait de « répertoire des Croix, statues de vierges et chapelles sur la commune de Xertigny ». (2009)*

*Réalisé par les « Seniors du Priolet- Patrimoine et Histoire », en collaboration avec l'Office du Tourisme.*

